



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

>>> SFR Agorantic



Appel à Projets 2015

PV

Fait, le 23 janvier 2015

En réponse à l'Appel à Projets 2015, 6 soumissions ont été classées :

P1/ L'érudition en question : de l'archive au numérique
projet porté par S.Balossino (Ciham UMR 5648)

P2/ P'ART-COURT
projet porté par MS Poli et JM Torres-Moreno (LIA)

P3/ Musées et Contextualisation Culturelle (MC2)
projet porté par E.Sanjuan (LIA)

P4/ RESOPO projet porté par V.Labatut (LIA)

P5/ SMARS projet porté par J.Douvinet (UMR ESPACE)

P6/ La Loi de Pareto et ses applications en SHS
projet porté par P.Martin et D.Blanke (UMR ESPACE)

Après évaluation des projets, le 22 janvier 2015, la FR Agorantic a décidé d'attribuer les sommes suivantes à chacun des 6 projets :

P1 : 2 000 euros	P2 : 4 100 euros	P3 : 3 100 euros
P4 : 3 100 euros	P5 : 2 500 euros	P6 : 2 200 euros

Soit un montant total de : 17 000 euros

Ces sommes seront créditées par la (S)FR Agorantic aux laboratoires concernés par virement interne sur la Masse Fonctionnement et seront gérées par chaque laboratoire. Elles ne pourront être dépensées au-delà de la fin de l'année civile 2015.

Marc El-Bèze
Professeur en Informatique
Co-Directeur de la (S)FR Agorantic
Ce document a valeur de PV